forces hydrauliques sont l'âme du progrès industriel. Le tableau 1 donne la répartition des forces hydrauliques du Canada tant captées que potentielles au 1er janvier 1930.

 Forces hydrauliques du Canada captées et utilisables, par provinces, au 1er janvier 1930.

The state of the s			
	Force motrice utilisable en 24 heures, à 80 p.c. du débit.		
Provinces.	Au minimum habituel du débit.	Au débit normal (pendant 6 mois.)	Turbines installées.
	h.p.	h.p.	h.p.
Colombie Britannique Alberta Saskatchewan Manitoba Ontario Québec Nouveau-Brunswick Nouvelle-Écosse Ile du Prince-Édouard Territoires du Yukon et du Nord-Ouest.	390,000 542,000 3,309,000 5,330,000 8,459,000 68,600 20,800 3,000	1,049,500 1,082,000 5,344,500 6,940,000 13,064,000 169 100 128 300 5 300	1,952,055 2,595,430 112,631 109,124 2,439
Total	20,347,400	33,617,200	5,727,16

Les chiffres des colonnes 2 et 3 du tableau ci-dessus représentent le débit de 24 heures et comprennent uniquement les rapides, chutes, etc., susceptibles de captation et dont le débit utilisable est bien connu ou tout au moins approximativement établi. Il existe d'un littoral à l'autre d'innombrables rapides et chutes de capacités variables, qui échappent à l'inventaire ci-dessus, faute d'être suffisamment connus; ceci est particulièrement vrai des régions septentrionales généralement inexplorées. Il n'est pas tenu compte, non plus, des possibilités d'endiguement des eaux des fleuves et rivières, dont le cours est plus ou moins nonchalant, susceptible d'être entrepris à peu de frais, si ce n'est, exceptionnellement, au sujet de quelques études déjà faites.

Les chiffres de la colonne 4 indiquent la capacité des turbines effectivement installées dans la Puissance. Ces chiffres ne doivent pas être placés en comparaison directe avec les forces motrices utilisables des colonnes 2 et 3, dans le but de connaître le pourcentage des ressources hydrauliques disponibles actuellement captées. Les turbines installées dans la Puissance développent une force dépassant de 30 p.c. le maximum des disponibilités computées dans la deuxième colonne. Par conséquent, les chiffres cités ci-dessus démontrent qu'à l'heure actuelle les ressources hydrauliques de la Puissance dûment constatées permettent l'installation de turbines développant 43,000,000 h.p.; autrement dit, les turbines fonctionnant aujourd'hui n'absorbent qu'un peu moins de 13 p.c. du total des forces hydrauliques utilisables et reconnues.

Cette estimation ne représente que le minimum des forces hydrauliques potentielles de la Puissance. A l'appui de cette assertion on peut citer le cas des provinces de Nouveau-Brunswick et de Nouvelle-Écosse. Une étude approfondie des ressources hydrauliques de ces provinces a révélé la possibilité de construire à peu de frais des réservoirs régulateurs du débit des cours d'eau, si bien qu'en tenant compte du facteur de diversité entre la force hydraulique et les besoins des consommateurs ces deux provinces possèdent respectivement 200,000 et 300,000 h.p. utilisables. Dats ces chiffres, il faut toujours se rappeler la diversité de facteur entre la puissance des installations et les demandes des consommateurs.